

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé			
Département(s)	DSRS	Date	26 août 2024
Numéro	24.388	Heure	10h18

Auteur-e(-s) : Blaise Courvoisier
Titre : Titre d’ophtalmo-chirurgie
Contenu : Existe-t-il dans notre canton, tout comme cela se passe dans le canton de Vaud, des ophtalmologues étrangers qui opéreraient sans le titre d’ophtalmo-chirurgie requis en Suisse ? Dans ce cas, ils mettraient en danger potentiel leurs patients opérés et transgresseraient l’autorisation de facturer à charge de l’assurance obligatoire des soins (AOS) en prétendant à des honoraires auxquels ils n’auraient pas droit.
Souhait d’une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Blaise Courvoisier		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :